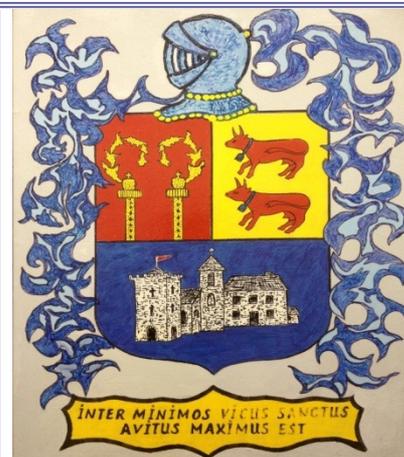


# « LOU GUIT »

## de Saint-Abit

Numéro 12 – Mois de Décembre 2015



### Sommaire

- Le mot du Maire
- Programme des Travaux
- Union des Professionnels du Pays de Nay
- Goûter de Noël
- Insolite : La nature nous parle

### LE MOT DU MAIRE

*Et voilà...! 2015 égrène, déjà, ses derniers jours.*

*La municipalité a, durant cette année 2015, creusé son sillon et procédé à des travaux, suivant ses moyens. Ces travaux se poursuivront en 2016 selon le programme dont vous trouverez l'essentiel dans ce journal.*

*Afin que nos finances communales restent bien équilibrées, malgré des restrictions budgétaires, nous recherchons les moyens de faire des économies.*

*C'est dans ce contexte, que nous souhaitons préserver la qualité de vie de notre commune.*

*L'association La PACAP apporte également sa pierre à cet édifice de recherche de qualité de vie, par l'organisation de manifestations, telles que le marché d'automne, la rencontre avec le Père Noël. Je les remercie de leur volonté d'entretenir et de cultiver des valeurs de solidarité et de convivialité.*

*Mais, que serait le bien vivre ensemble dans un village sans entendre le clocher de l'Eglise carillonner ?*

*Les cloches de notre Eglise sonneront de nouveau, cette année, à Noël, avec la célébration de la Messe, à 19 heures 30. Je tiens tout particulièrement à remercier Evelyne qui présentera une crèche animée, Stanislas qui l'accompagnera au piano, Marie-Christine, chanteuse Lyrique, ainsi que Claire pour la lecture des psaumes. Ces participants se sont mobilisés spontanément, uniquement animés par la volonté de veiller à ce que l'Eglise de notre village s'éveille à Noël, comme autrefois.*

*Alors que se termine 2015 et que 2016 arrive à grands pas, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une excellente nouvelle année. Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous transmettre nos vœux de bonheur, de joie et de santé, et en espérant que vous trouverez dans notre "Lou Guit" municipal, ainsi que dans notre site internet, des informations utiles.*

*Bonne et heureuse année à toutes et à tous !*

*Michel*

# Infos travaux



## TRAVAUX REALISES EN 2015

En fonction de l'état dans lequel se trouvait la voirie de Saint-Abit, les routes les plus dégradées ont fait l'objet d'une réfection totale cette année, d'autres ont été remises en état, de façon ponctuelle et provisoire, pour la sécurité des cyclistes et promeneurs.

Les travaux ont concerné les rues de Cardède, Bonnemaïson, du Luz, de l'Eglise, le chemin des Barthes et le chemin des Landes

Des travaux d'élagage ont également été réalisés.

## TRAVAUX A REALISER EN 2016

### • Programme de voirie

Chemin des Landes, rue du Gave, chemin des Marnières

Le chemin de la véloroute devrait être pris en charge par le conseil départemental.

### • Les travaux d'élagage se poursuivront

### • Diagnostic accessibilité pour l'Eglise, le cimetière, la salle communale, la Mairie.

Dans le cadre de la loi de 2005, et dans la mesure où aucun travaux n'ont été effectués jusqu'à présent, il est indispensable de se mettre en conformité avec l'obligation d'accessibilité et de déposer un "agenda d'accessibilité programmé" (Ad'AP), engageant notre municipalité à réaliser les travaux.

### • Préparation de l'alternative aux désherbants

Par un amendement au projet de loi sur la biodiversité, le Gouvernement a avancé du 1er janvier 2020 au 1er mai 2016, l'interdiction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques par les collectivités publiques. Cette anticipation de l'interdiction ne porte que sur les espaces verts et les promenades ouvertes au public, surfaces pour lesquelles il existe des solutions alternatives à l'emploi des pesticides chimiques, avec de nombreuses références techniques. Les produits autorisés en agriculture biologique, les produits de bio-contrôle et les produits à faible risque continueront donc à être autorisés.

Afin de se conformer à cette obligation légale, la commune de St-Abit s'engagera dans une démarche environnementale.

Cette obligation, qui s'impose tant en zone rurale, qu'en zone urbaine, induit un changement de mentalité quant au regard porté sur la place de l'herbe spontanée dans les rues. Il conviendra désormais d'accepter qu'un endroit non désherbé ne soit plus systématiquement synonyme de saleté.



- Recherche d'économies

A l'issue d'une étude faite auprès du Syndicat Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) en 2015, dans un objectif d'économie d'énergie, une coupure de l'éclairage public est prévue en 2016, de minuit à 6 heures du matin.



INFO : Pays de Nay, l'Union des Professionnels



Le Pays de Nay c'est 27 000 habitants répartis sur 28 communes. C'est 2 900 entreprises qui emploient 9 000 salariés sur la plaine.

Cette situation justifiait que soit créée en 2013 l'**UPPN** (Union des Professionnels du Pays de Nay). Commerce, artisanat, industrie, agroalimentaire, agriculture, services, santé : ce sont 57 professionnels qui en novembre de cette année se sont regroupés pour représenter et promouvoir les actions économiques de la plaine.

Depuis, les nouveaux adhérents viennent renforcer l'association et s'inscrire dans une idée forte : Proposer aux habitants de plus en plus de services de proximité et insuffler un élan économique dynamique au Pays de Nay.

L'**UPPN** travaille en partenariat avec la communauté de communes et la CCI Pau Béarn.

Bientôt, vous pourrez retrouver la majorité des professionnels de la plaine sur le site de l'**UPPN** et ainsi participer au développement économique de la plaine.



[L'UPPN sur FACEBOOK](#)

Communauté de Communes, PAE

Monplaisir - 64800 BENEJACQ

Tel : 06 72 06 05 90 - [uppn64@gmail.com](mailto:uppn64@gmail.com)

<http://uppn.net/>





SAMEDI 12 DECEMBRE 2015

GOÛTER DE NOËL

A partir de 15h00  
Salle Communale de Saint-Abit



Au programme:

15h30 : \* Les contes racontés par Evelyne

16h15 : \* Goûter avec le Père Noël  
\* Atelier maquillage

**Renseignements au :**  
**06.63.71.64.65**



INSOLITE: La nature nous parle

Victor Hugo a dit : "C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas".

A la fin des années 1980, en Afrique du Sud, les plaines abritaient de nombreuses réserves où vivaient des koudous, ces grandes antilopes à longues cornes torsadées. Elles avaient l'habitude de manger les feuilles des acacias. Un jour, les antilopes se sont mises à mourir les unes après les autres dans les réserves, sans que l'on sache pourquoi. Pas d'attaque de fauves, pas de trace de blessures.

Les biologistes ont découvert que cet été-là, les antilopes s'étaient multipliées dans les réserves et ont mangé beaucoup plus de feuilles que d'habitude. Les arbres ont alors réagi en accroissant la teneur en tanin de leurs feuilles, pour les rendre plus amères et repousser les antilopes. Mais les antilopes, affamées, ont continué de manger les feuilles, au point que les arbres étaient menacés. Alors, ils se sont mis à diffuser dans leur sève un poison. Leurs feuilles, habituellement comestibles, sont devenues mortelles.

Autre fait : une plante sait reconnaître ses voisines qui vivent dans la terre autour d'elle. Quand il s'agit de plantes de la même famille, elle leur laisse de l'espace pour se développer en ralentissant le développement de ses propres racines. A l'inverse, quand sa voisine est étrangère, elle les développe à toute allure pour occuper le terrain (exemple du piment qui développe ses racines en accéléré en présence d'un plant de fenouil).

Autre phénomène inexplicable : les oiseaux migrateurs. On a pensé que leur voyage était enseigné aux oisillons par les parents. Alors des chercheurs les ont séparés à la naissance. Quand les oisillons ont atteint l'âge de voler, on les a lâchés. Ils se sont lancés dans le ciel et ont spontanément traversé la moitié de la planète pour retrouver, à l'endroit précis où ils se trouvaient, leurs parents partis plusieurs semaines plus tôt.

Et l'être humain est en relation avec cet environnement. Relation avec les animaux, avec les plantes. La preuve, des chercheurs ont prouvé que le simple fait de marcher en forêt renforçait notre système immunitaire. D'autres études prouvent que la présence de plantes dans les bureaux fait baisser les maux de tête de 30 %, la fatigue de 20 %. Les animaux de compagnie apaisent leur maître.



Oui, la nature nous parle, et il y a de quoi rester sans voix.

## VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture :  
Lundi, Mardi et Jeudi de 9h à 17h

Téléphone : 05.59.71.21.09

E-mail : [commune-de-saint-abit@wanadoo.fr](mailto:commune-de-saint-abit@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.saint-abit.fr](http://www.saint-abit.fr)